

Notre bulletin

JOURNAL BI-MENSUEL

publié par les Usines L. MARBOT et C^e, S.A., Neuvic-sur-l'Isle (Dordogne)

On ne vout que
par ce qu'on fait.

POCIE

23 Février 1968 125 Médailles du Travail à l'honneur au cours d'une solennelle cérémonie, présidée par M. le Ministre des P.T.T.

Cette émouvante cérémonie fut, dans son déroulement, une totale réussite

Quelques instants avant 16 heures, la ruche bourdonnait encore. Le terme minutes fut repris pour illustrer notre unité au travail à pris cet après-midi là un sens encore plus étendu et total. En un tour-main, le personnel spécialisé réalisa le décor de circonstance. Si les invités furent étonnés par l'organisation de la manifestation, nous sommes nous-mêmes étonnés de la célérité fabuleuse qui caractérisa chaque fois cette transformation. Toute la préparation de la cérémonie fut à l'image de son envergure. Un hommage préalable à nos héros

Das 16 heures se pressaient à l'entrée de notre usine, accueillis par MM. les Chefs de Service, les nombreux invités. A 16 H 20, M. le Préfet de la Dordogne, puis à 16 H 25 Monsieur le Ministre des P.T.T. étaient reçus par notre Directeur, M. LEVASSEUR.

Sur le podium prenaient place de part et d'autre de M. le Ministre, M. le Préfet, M. VOGT, Mme J. MARBOT, M. FLCIRAT, M. NOUHAUD, M. BABAULT, M. LEVASSEUR, M. ROBERT.

Aux premiers rangs des invités, différentes personnalités honorèrent cette manifestation de leur présence.

M. Ch. LEVASSEUR, Président Directeur Général de notre Société, prononça le discours d'ouverture. M. FLCIRAT, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Dordogne, souligna « l'importance du problème de la formation de la main-d'œuvre, capital pour l'avenir ». Il remit ensuite les Médailles de Bronze pour 15 années de service.

M. VOGT, Président Directeur Général Honorifique de Bafra France rendit hommage aux Médailles, à leur travail et mit l'accent sur la nécessité future de contacts toujours plus étroits entre humains ».

M. le Ministre des P.T.T. dégusta dans son intervention le sens de cette manifestation dans laquelle il voit le symbole des deux grandes préoccupations de la classe ouvrière : la garantie de l'emploi et l'aspiration à bénéficier de l'enrichissement général du pays.

du jour... Quelle transfiguration en quelques heures, en quelques minutes pour honorer les 125 d'entre nous qui atteignent peu après être applaudis et fêtés !

LA COLLABORATION DE TOUS, LE SENTIMENT DE CHACUN DE PARTICIPER PROFONDEMENT, L'ADHESION, LA COMMUNION D'ESPÉRANCE DE TOUT LE PERSONNEL, FURENT L'EXPRESSION D'UN PREMIER HOMMAGE DE L'ENTREPRISE A TOUS SES MÉDAILLÉS.

Les Médailles d'argent, celles de vermeil, 25 et 35 ans de service, furent remises par M. le Préfet — M. GUENA remit les Médailles d'Or.

M. LEVASSEUR distribuait aux Médailles les Diplômes et Remerciements accompagnant leurs médailles.

Puis eut lieu le vin d'honneur clôturant cette grandiose cérémonie.

M. Levasseur, s'adressant aux médaillés :

« Sans votre travail consciencieux et persévérant, jamais l'Entreprise n'aurait pu prendre sa dimension internationale. »

L'histoire d'une Entreprise, nous exprimons des remerciements particuliers. Quelques jours seulement après avoir servi, nous notre dévouement, vous nous avez accordé une audience, à M. le Conseiller National, Messieurs, Mes Chers Amis,

(voir la suite en 4^e page)



Une vue du podium durant l'allocution de M. Levasseur. De gauche à droite : M. BABAULT, président honoraire ; M. Floirat, Président de la Chambre de Commerce de Périgueux ; M^{me} Marbot, administrateur ; M. Mignon, préfet de la Dordogne ; M. Guena, ministre des P.T.T. ; M. Vogt, administrateur ; M. Robert, secrétaire général de la Dordogne ; M. Nouhaud, président de la Chambre Syndicale des Industriels du Périgord.

est l'inscription de sa personnalité dans son temps.

Elle est fonction de la qualité des hommes qui la composent. Nous résumons ce soir pour célébrer les mérites de ceux d'entre nous dont le nom s'inscrit tout à l'heure dans la liste, derrière l'imposante, de nos Médailles du Travail (elle en comptera exactement 688 après cette cérémonie), nous portons une fois de plus témoignage de la valeur de ces hommes, de ces femmes, dont les qualités dans le temps, ont fortement marqué la personnalité de notre Société.

Aussi, après vous avoir souhaité la bienvenue dans notre Maison, permettez-nous, Monsieur le Ministre, de vous remercier vivement d'avoir accepté la présidence de cette cérémonie et de vous dire combien nous apprécions l'honneur que vous nous faites en vous associant ainsi à l'hommage qui, aujourd'hui, est rendu à nos Médailles du Travail de la Promotion 1967.

A vous, Monsieur le Préfet,

« Nous devons être bien conscients, les générations déjà intégrées dans le travail et celles qui montent, de ce que les années à venir nous imposeront à tous : la solution de problèmes, dont ampleur et gravité vont en croissant. »

DECLARE M. VOGT

Monsieur le Ministre, Monsieur le Préfet, Messieurs les Présidents, Monsieur le Maire, Madame Marbot, Mes Chers Confères et Amis de la Profession de la Chaux.

Mesdames, Messieurs, Cher Monsieur Levasseur, Cher Monsieur BABAULT,

ses finances, les investissements, marquaient dangereusement le pas ; n'avions-nous pas en dernier lieu emprunté de l'argent aux Allemands ? C'était l'épo-



Une nouvelle fois, par la bouche de son Président, les Usines Marbot me font l'honneur de m'inviter à une remise de Médailles et Diplômes à 119 personnes ayant accompli dans les Entreprises Marbot de longues années de service.

Plus de la moitié des récipiendaires d'aujourd'hui sont nés dans l'Entreprise avant de pendre la dernière guerre, c'est-à-dire qu'ils ont vécu avec nous depuis cette époque, sous la direction de feu Monsieur Léopold Marbot, Marcel Edouard et de vous-même, Monsieur Levasseur, qui l'assure depuis bientôt vingt ans.

C'est une belle histoire à raconter, et vous l'avez écrite ensemble au bout de longs et constants efforts, dans un esprit élevé de votre responsabilité par rapport à l'œuvre à réaliser, et de respect de la personnalité humaine.

Le déclin, si nous l'avons fait quand vous avez transféré vos activités dans les usines de Thoriat le 1er mars 1965.

Il vous en restera d'autres à faire, car ainsi que le veut la vie, le mouvement doit se porter en avant, la stagnation étant le signal certain du déclin.

Le déclin, si nous nous reportons en arrière à une quinzaine d'années d'aujourd'hui, sans doute notre pays alors, son économie, sa balance commerciale,

que où notre façon douteuse de faire face aux réalités nouvelles, avait inspiré un best-seller rudement à notre honneur : « Les montres en France marchent autrement ». Les Français, au fond de leur cœur, et nous ne rétrogradons pas aujourd'hui d'être accusés de subversion, portaient une sombre conviction que nos industries, nous-mêmes, étions incapables d'affronter la compétition.

La signature du traité de Rome dans ses conséquences immédiates, a propulsé les énergies françaises, qui, parmi la nouvelle génération, ont trouvé un excellent recrutement.

Toutes les traces de la longue stagnation n'ont pas disparu, mais nous avons heureusement sous les yeux l'effort qui s'accomplit à travers la France, et dans

(Voir suite page 3)

M. le Ministre des P.T.T.

« Le devoir fondamental du gouvernement est d'assurer à l'économie nationale un rythme tel que dans l'ensemble, il n'y ait pas de souci majeur d'emploi pour les travailleurs. »

Après avoir remercié la direction des Etablissements Marbot de l'avoir invité à présider cette cérémonie de remise de médailles d'honneur du travail au personnel de l'usine, Monsieur Guéno dégage le sens de cette manifestation dans laquelle il voit le symbole

l'Etat n'est pas engagée au même titre dans les deux cas et son action ne peut être identique.

S'agissant des difficultés d'emploi qui peuvent se produire dans tel ou tel secteur pour des raisons diverses, le rôle de l'Etat est d'aider les travailleurs privés d'emploi durant le temps où ils sont à la recherche d'une autre situation. A cet égard, le Gouvernement — par les Ordonnances publiées au cours de l'été dernier — a largement amélioré la situation antérieure. Désormais, les allocations sont entièrement à la charge de l'Etat et ne sont plus subordonnées à une initiative de la commune. De plus, les loas ont été relevés et des dispositions ont été prises pour indemniser le chômage partiel.

LE PLAN DE RELANCE

« Mais le devoir fondamental du Gouvernement est d'assurer à l'économie nationale un rythme tel que dans l'ensemble, il n'y ait pas de souci majeur d'emploi pour les travailleurs. C'est spécialement à nous, décideurs, il y a quelques semaines, des mesures de relance.

Il était nécessaire de la faire, non point que les affaires se fussent ébran-

(Voir suite page 3)

des deux grandes préoccupations de la classe ouvrière : la garantie de l'emploi et l'aspiration à bénéficier de l'enrichissement général du Pays.

« En ce qui concerne la garantie de l'emploi, déclare le Ministre, les difficultés peuvent tenir, soit à des problèmes propres à chaque secteur — notre à chaque entreprise — soit à la situation générale de l'économie. La responsabilité de



Le personnel rassemblé autour du porteur des médailles et des invités.

LE PALMARES

Médailles d'Honneur d'



Médailles de Vermeil

35 ANNÉES DE SERVICE

Mmes :
BONNEVIN Régine
LATOURNERIE Adrienne

Mlle :
PRIVAT Henriette

MM. :
BEAUDEAU Gilbert
BESSARD Victor

COMIN Primo
DUCHENE Raymond
ECLANCHER Armand
FAURE Henri
LE GUEN Guillaume
MARTEAU Henri
MARTEAU Roger
RODRIGO Yacintha
ZANETTI René



M. R. MARTEAU

MÉDAILLES

45 ANNÉES DE SERVICE



M. G. MAZEAU

M^{me} :
RODRIGO Andréa

MM. :
GRAND Léonce
MAGNE Albert
MARTRECHARD Roger
MAZEAU Gabriel
MAZIERE Antoine



Mme A. RODRIGO



Médailles de Bronze

15 ANNÉES DE SERVICE

Mmes :
BRIONNE Raymonde
BUGEAUD Adrienne
COUFFIN Pierrette
DARROUZES Suzette
DIEUJAIDE Marcelle
DOUSSET Ginette
ECLANCHER Clotilde
GRAND Ginette
LAGRANGE Jeanne
LASSINCE Renée
LAVAUD Fernande
LAVIGNAC Jeanne
MARIGEAUD Suzanne
MENTET Huguette
PEROL Odette
PETIT Jolette
PEYCE Renée
SARRAZIN Yvette
TIGOLET Irène

MM. :
BEYNEY Vivien
CHAMBRE J.
CHAUSSAT J.
CHALIZ Jacq.
COUSTILAS
CRABANAT
DESPLAT Ro.
DOCHE J.-P.
DROULIO M.
DUJARDIN
DUMAS Guy
DUMAS Guy
DURAU Alb.
ESPERT Wil.
FAUCHER R.
FRÉDÉRIQUE
GAULLARDON
GAUSSEN Je.
GLY Robert
HERMITANT
JACOBY Rim.
JOSEPH Mich.
MAGNE And.
MARZILGER
PAULIN J.-L.
RENAUDIE Y.
VERGNAUD J.

Mlles :
DUMAS Renée
FRANT Yvette
LABRIOT Henriette
LAJARTHE Rosette

ur du Travail

ILLES D'OR

45 ANNÉES DE SERVICE

M^{me} :
RODRIGO André

MM. :
GRAND Léonce
MAGNE Albert
MARTRENCHARD Roger
MAZEAU Gabriel
MAZIERE Antoine



M. A. MAZIERE



Mme A. RODRIGO



Médailles d'Argent

25 ANNÉES DE SERVICE

Mmes :
AUPETIT Sylvia
BORNE Marie
CARRERE M.-Louise
DUMONTEIL Jeanne
FAURE Camille
FLAYAC Annette
HAUSER Hélène
LAVIGNAC Alice
MAZE Denise
PORCHER Sidonie
RENAUDIE Yvonne

Mlle :
PAYENCET Yvonne

MM. :
ANDERSEN Claude
BEAU Charles
BEAU Louis
BONNET Jean
BORNE Gabriel
BOUCHARESSAS Maurice
BRIEU Raymond
BRONDEL Yvan
CASSADOUR Raymond
CHAMPOUILLON Paul
COIFFE Roger
COLLINET Roger
DARROUZES Raymond

DELEBRET Jean
DESMAISON Henri
DUMARCHAT J.-Jacques
DUPONTEIX Claude
FAURE Roger
GRAND Raymond
GUGLIELMINI Camille
JONNET Jean
JOSEPH Pierre
JOUBEAUX Joseph
KONIG Joseph
LACHAISE Camille
LACHAUD Emile
LANDOU Joseph
LAURIERE Maurice
LAVESQUE Georges
LE MOAL Jean
MARTIAL Michel
MARTINET Roger
MAZE Henri
MAZE Joseph
MICHAUD Paul
OLIVER Benoît
PEYRICHOU André
ROBINEAUD Régis
RONGIERAS Raymond
THOMAS Jean
TRIMOULET Lucien
VALADE André
VERGNAUD Maxime



Mme Y. RENAUDIE

illes de Bronze

ANNÉES DE SERVICE

MM. :
BEYNEY Vivian
CHAMBRE J.-Claude
CHAUSSAT José
CHAUZ Jacques
COSTILLAS Yves
CRABANAT Paul
DESPLAT Roland
DOCHE J.-Paul
DROUJAUD Marcel
DUJARDIN Roger
DUMAS Christian
DUMAS Guy
DURAU Albert
ESPERET William
FAUCHER Raymond
FREDERIQUE René
GAILLARDON Robert
GAUSSEN Jean
GUY Robert
HERMITANT Claude
JACOBY Pierre
JOSEPH Michel
MAGNE André
MARZILGER Kurt
PAULIN J.-Louis
RENAUDIE Yves
VERGNAUD Jean



Une cérémonie émouvante et mémorable...

M. le Ministre des P.T.T.

(Suite de la première page)

ment réalisées en France (au contraire de certains pays étrangers, elles n'ont cessé de se développer), mais l'expansion était moins soutenue que par le passé. Or, il est indispensable de créer de nouveaux emplois en raison de l'augmentation des jeunes classes très nombreuses et de plus de tarages que nous n'avons souhaités.

Le Gouvernement a pris, d'une part des mesures favorables aux consommateurs les plus modestes, allègement des impôts directs, allocations augmentées pour les personnes âgées et les familles, relance de la construction sociale, et d'autre part des mesures favorables aux investisseurs, c'est-à-dire de nature à développer notre capacité de production.

Je me devais d'insister sur ces mesures, a ajouté le Ministre, car d'habitude, lorsqu'un annonce un plan financier, il s'agit de décisions sévères allant dans le sens de l'austérité. Au contraire, notre plan de relance est agréable pour tous et spécialement pour ceux qui disposent de moyens limités. D'ailleurs il a été bien accueilli par tout le monde.

Dans la deuxième partie de son discours, le Ministre aborda le problème de la participation des travailleurs à la prospérité générale.

Il faut, dit-il, que les richesses nouvelles du pays

profitent à tous ses enfants, que le progrès, œuvre de tous, à tous les niveaux, soit une source d'enrichissement pour tous.

Rappelant ensuite les conditions dans lesquelles cette évolution socio-économique a été pensée, il conclut :

« Certes, cette réforme a rencontré plus de critiques que d'approbations. Mais il n'a toujours été ainsi pour les réformes sociales d'urgence, que ce fussent les retraites ouvrières ou les assurances sociales. D'un côté, on les trouvait trop timides. Je suis sûr que celle-ci, lorsqu'elle aura fini tourner et surmonter ses premières et éphémères difficultés, sera considérée comme une grande étape dans l'établissement de la condition ouvrière en France. »



M. le Ministre pendant son intervention.

« Main-d'œuvre de Marbot et plus spécialement vos longs années de travail bien fait au service de cette Entreprise, vous constituez un exemple que nous montrons avec fierté. »

déclare M. Sylvain Floirat

Monsieur le Ministre, Monsieur le Président, Monsieur le Maire, Madame, Monsieur le Président Directeur Général, Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de pouvoir consacrer ma première intervention officielle de la Chambre de Commerce

nombre et la valeur des effectifs permettant cette réussite. Depuis la mise en route de sa nouvelle usine, en mars 1965, Marbot n'a cessé d'augmenter chaque année son chiffre d'affaires : 18 % en 1966 - 11 % en 1967.

La proportion des ventes à l'étranger avec 51 % en 1966 et 1967 a dépassé le cap de la moitié. Pour une manufacture de chaussures française, c'est considérable et je peux dire pour toutes les industries. Je pense Monsieur le Président et Monsieur le Directeur que vous avez battu un record, car exporter 50 pour cent de sa production, c'est quelque chose d'extraordinaire. Ces exportations ont d'autant plus de valeur que le pourcentage des ventes aux pays étrangers de la zone franc est passé de 17 % en 1963 à 35 % en 1967.

mercé et d'industrie dans les établissements industriels, au premier de ces établissements, la Société Anonyme Marbot.

Sans conteste, Marbot est le premier, les quelques chiffres qui vont suivre le prouvent.

Le 22 décembre 1966, vous fîtes la remise de Médailles du Travail à 159 Collaborateurs. Aujourd'hui, quaratorze mois seulement après, vous fêtez encore la remise des mêmes distinctions à 126 autres collaborateurs. Seuls le

Je dois savoir, qu'à l'intérieur de l'Entreprise, mettant à profit des textes récents, vous allez accroître et transformer votre Centre de Formation. Pourquoi n'entendez-vous pas votre action en dehors de l'Entreprise puisque, depuis juillet dernier, Monsieur LEVASSEUR a bien voulu accepter de présider le Syndicat des Fabricants de Chaussure de la Dordogne. Le problème de la formation de la main-d'œuvre revêt la plus haute importance : il est capital pour l'emploi.

Cette cérémonie nous (Voir la suite au verso)



M. Y. GUENA, ministre des P. et T. et M. M. MIGNON, Préfet de la Dordogne, accueillis par M. CH. LEVASSEUR.

Monsieur VOGT

(Suite de la 1^{re} page)

je le dire, surtout encore dans ce département de la Dordogne, pour doter ce Pays d'un réseau de télécommunications au niveau de ses voisins européens.

Que ces efforts soient dirigés par un Ministre qui est aussi votre député, vous emplit, Périgordins, d'une légitime fierté.

Nous devons bien reconnaître, les générations déjà bien intégrées et celles qui naissent, de ce que les efforts ont à venir nous imposent à nous la solution de problèmes dont l'ampleur et gravité vont en croissant.

Les économies sont conscientes que le maintien du bien-être et son augmentation, sont intimement liés à des facteurs qui les placent, économiquement sous nos yeux. Ces facteurs sont intimement liés entre eux, et ne pas résoudre la solution du problème d'un seul de ces facteurs met en danger le fonctionnement de l'ensemble du plan.

Et nous n'avons pas seulement à nous charger la solution de nos intérêts propres. En effet, le monde dit « sous-développé », est d'accord pour mettre à la charge des peuples dits « développés ».

Ces efforts sont dirigés par un Ministre qui est aussi votre député, vous emplit, Périgordins, d'une légitime fierté.

Nous devons bien reconnaître, les générations déjà bien intégrées et celles qui naissent, de ce que les efforts ont à venir nous imposent à nous la solution de problèmes dont l'ampleur et gravité vont en croissant.

La décolonisation, c'est-à-dire le départ d'Asie et d'Afrique de ces Anglais, Hollandais, Français, dans qui leur présence avait créé de larges surfaces, de vastes communications, a fait éclore une multitude de petits États dont la majorité d'origine trop soustraits dans les sommes reçues à titre de prestige et de la représentation de leurs élites. De nos jours, la guerre fait rage, certaines sont par trop communes. D'autres dans leurs proportions sont sanglantes et sont vaines.

Comment devons-nous penser notre avenir ? D'abord je crois que nous ne devons pas oublier ce que nous appelons le progrès scientifique, le progrès technique, la recherche.

N'oubliez pas que le budget recherche des Etats-Unis est de 220 milliards de dollars, ce qui est le budget de la France.

De nos jours, ce que nous faisons, certaines qu'à travers le monde, les premiers et nombreux accidents de l'aviation naissante avaient suscités.

Pensons aux millions et millions d'hommes que l'industrie de l'aviation et l'automobile, les structures, leur logistique, et disons-le, l'avenir nucléaire, nourrissent de nos jours.

Les réves du cosmos, l'adaptation des hommes aux conditions nouvelles qu'ils feront éclore, ne doivent pas nous effrayer.

Le bonheur que partent les hommes dans leur cœur se sera-t-il augmenté ? La domestication de l'électricité, la machine à laver, le chauffage au mazout ne sont pas, je pense, dénués.

Nous préparons ces contacts nécessaires toujours plus étroits entre humains dans les années à venir, dit-il, je crois en un monde sans soucis.

L'Europe du Marché Commun à paraître vient à quelques années seulement après de longs siècles de guerres, de souffrances, de successions, d'ententes et d'alliances doubles ou triples auxquelles nous avons sacrifié des millions de morts déjà rien que pour l'Europe.

Pour consolider l'élimination de la guerre ou moins entre peuples européens, pour construire durablement l'unité et l'opération des peuples européens, travaillons sans tarder, sans remettre à plus tard, à ce que ces peuples au moins puissent se comprendre dans un langage commun.

Cela ne veut pas dire qu'on puisse envisager la création d'une seule langue européenne. Ce problème demande des générations pour le clarifier.

Mais dès maintenant, un chef-patrimoine nous qui est appelé ou demandé d'être appelé à une responsabilité dans le concert des peuples européens, je dirai nous tous, nous devons avoir à cœur de connaître au moins une des autres langues parlées et écrites en Europe, sûre que la connaissance de deux langues étrangères nous servirait encore bien mieux.

Cette Entreprise, que le personnel des Usines Marbot pourvue est obligé dans un sens, nous conviens il l'a fait dans le passé, sans parler aux autres aussi dans leur langue propre, soit autrement ouverte.

C'est une garantie pour l'expansion de ces usines, pour leur succès, que de tout leur cœur ils vous rendent pour les temps à venir.

Les personnalités présentes

- Monsieur Y. GUENA, Ministre des P.T.T.
- Monsieur M. MIGNON, Préfet de la Dordogne.
- Monsieur ROBERT, Secrétaire Général de la Dordogne.
- Monsieur MENNETEAU, Directeur du Cabinet du Préfet.
- M. le Professeur GUICHARD, Député de la Dordogne (représenté par Monsieur LAURENT).
- Monsieur S. FLOIRAT, Président de la Chambre de Commerce de Périgueux.
- Monsieur le Docteur PASCAUD, Conseiller Général -- Maire de Neuville, et MM. les Conseillers Municipaux.
- Madame R. VOGT.
- Madame Ch. LEVASSEUR.
- Monsieur DANDRIEU, Directeur départemental du travail et de l'emploi.
- Monsieur COMBEAUX, Inspecteur du Travail.
- Monsieur DESVERGÈS, Président Honoraire de la Chambre Syndicale des Industriels du Périgord.
- Monsieur DUPOUR, Directeur du Commerce Intérieur et des Prix -- C.I.E. Administrative.
- Monsieur NOUHAUD, Président de la Chambre Syndicale de Commerce du Périgord.
- Monsieur DELUC, Industriel -- Membres de la Chambre de Commerce.
- Monsieur DAGAND, Industriel, Périgueux.
- Madame LAPORTE, Présidente de la Section locale de la Croix-Rouge.
- Monsieur MOREAU, Ets VERSAVEAU -- Fabrique de Pantouffles, Nontron.
- Monsieur ANGOIN, Manufacture de Chaussures, Mussidan.
- Monsieur GENTILHOMME, Fabrique de Pantouffles -- St-Martin-le-Pin.
- Monsieur EYMERY, Trésorier du Syndicat des Fabricants de Chaussures.
- Monsieur DELAGE, Secrétaire du Syndicat des Fabricants de Chaussures.
- Monsieur A. LABORTE, Manufacture de Pantouffles, Neuville.
- M. le Chef d'Escadron KLEIN, Commandant de la Gendarmérie de la Dordogne, à Périgueux.
- Captaine DESERT-LACAY, Commandant la Section de Gendarmérie de Ribérac.
- Monsieur MIR, Commissaire des renseignements généraux.

CONSEIL D'ADMINISTRATION Société L. MARBOT et CIE

- Monsieur R. BABAUT, Président Honoraire.
- Madame L. MARBOT, Administrateur.
- Monsieur R. VOGT, Administrateur.
- Monsieur le Doyen AFFLET.
- Monsieur l'Abbé TISON, Vicaire, Neuville.
- Mère CLAIRE, Supérieure Institution N.D. de la Miséricorde, Château de Neuville.
- Mère SCHOLASTIQUE, Directrice I.M.P., Château de Neuville.

Mesdames les Epouses des Chefs de Service



M. Yves GUENA, ministre des P. et T., l'entourant, au cours du vin d'honneur, avec le personnel.

Allocution de M. Charles LEVASSEUR LE LIVRE D'OR

(Suite de la première page)

Général - Maire de Neuvic et à ce titre, et dès ce premier instant, vous vous êtes vivement intéressés à nos activités.

Déjà, vous avez bien voulu prendre en considération un projet aux perspectives importantes dans le domaine social sur le plan de la formation de personnel qualifié, projet sur lequel se penche notre préférence en ce moment, et vous avez tenu à être aussi dans cette cérémonie.

Aussi profitons-nous de cette circonstance, Monsieur le Préfet, pour nous associer aux souhaits de bienvenue que déjà de nombreux Périgourds vous ont adressés.

Nos remerciements iront encore à vous, Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Périgueux. Vous avez voulu, malgré vos importantes occupations et un emploi du temps très chargé, prendre part à cette manifestation et reconnaître personnellement les médailles décernées par le Syndicat Général du Commerce et de l'Industrie. Nous sommes très sensibles à votre geste envers notre Entreprise.

Il nous est très agréable de saluer les personnalités venues se joindre à nous, dans l'éloge à nos plus anciens travailleurs, à nos Médailleurs :

- Monsieur Robert, secrétaire général de la Préfecture,
- Monsieur Monnetou, directeur du Cabinet de M. le Préfet,
- Monsieur le Maire,
- Messieurs les Conseillers Municipaux de Neuvic,
- Monsieur le Directeur du Travail et de l'Emploi,
- Monsieur l'Inspecteur du Travail,
- Monsieur le Président et Messieurs les Membres de la Chambre Syndicale des Industriels du Périgord,
- Nos confrères de l'Industrie de la Chaussure en Dordogne.

Votre présence, Messieurs, à cette cérémonie, contribue non seulement à en relever l'importance, elle est aussi une nouvelle manifestation de votre amitié pour notre Maison.

Vous savez, chère Madame Marbot, les différents sentiments de nos Anciens et les nôtres, pour vous, pour votre famille; nous sommes heureux de vous voir au milieu de nous, ainsi que notre cher Président Honorable, Monsieur René Boubou, ce cet instant solennel où les mérites de nos travailleurs seront honorés et récompensés.

Enfin, nos remerciements s'adressent également, Cher Monsieur Vogt, vous à qui Neuvic, à qui l'actuelle Société Marbot doit ce qu'elle est devenue, si nous ne vous exprimons pas notre reconnaissance, à Madame Vogt aussi, d'être venue participer à cette Fête du Travail.

Depuis de longues années déjà, vous avez, Monsieur le Ministre, suivi l'évolution, l'expansion de notre Entreprise. Nous savons tout l'intérêt que vous portez à son développement et à celui auquel elle concourt, le développement économique du département et plus spécialement celui de la Vallée de l'Isle, qui tend, grâce aux efforts entrepris de toutes parts, et que vous ne cessez d'encourager et d'appuyer, à s'industrialiser davantage de jour en jour.

Nous vous avons fait connaître, Monsieur le Préfet, en vous les communiquant il y a quelques jours, les éléments essentiels de l'histoire de notre Société, vous précisons les étapes principales de sa progression depuis son origine jusqu'à présent.

Aussi, notre propos sera-t-il bref à ce sujet. Cependant, il nous paraît nécessaire dans cette manifestation, de situer le niveau atteint par notre Société grâce à ses travailleurs, à leurs qualités, à leur fidélité à l'Entreprise.

La Société Marbot s'est élevée maintenant au premier rang de l'industrie française de la chaussure. Elle figure également dans le palmarès de tête des entreprises européennes de notre branche industrielle, et elle a pris place parmi les 500 plus grandes entreprises de notre pays, exportant leurs produits au-delà des frontières.

La Société Marbot, d'après le Monsieur Officiel du Commerce Extérieur, occupe exactement le 348^e rang des entreprises nationales pour les exportations de l'année 1966.

C'est dire, Monsieur le Ministre, Monsieur le Préfet, Messieurs les Présidents, Messieurs les Anciens, que la Société, dans le développement économique de notre région, dans celui de notre pays également.

Eroquent ce rôle, nous situons aussi celui de nos travailleurs et plaçons sous la lumière qu'il convient leurs mérites.

Que serait en effet le valeur d'une entreprise sans la qualité, nous le répétons, des hommes et des femmes qui la composent, et plus spécialement des anciens parmi eux.

Oui, mes chers amis, vous les Anciens en particulier, vous les

médailleurs de cette belle promotion 1967, sans votre travail consciencieux et persévérant, jamais l'Entreprise, nous le déclarons solennellement une fois de plus aujourd'hui, n'aurait pu prendre la dimension internationale dans laquelle elle s'inscrit à présent.

Vous avez rendu possible, vous les anciens, la promotion de l'Entreprise dans les premiers rangs de l'industrie européenne de la chaussure.

C'est à cette dimension que se situe votre œuvre. Par votre action, par votre travail, vous avez donné un élan dynamique à l'évolution, à l'expansion de notre Société, magnifique exemple pour les jeunes travailleurs venus se joindre à nous ces dernières années.

Par vos qualités dans l'accomplissement de votre tâche, par votre persévérance dans l'action, vous avez ainsi constitué une large part du véritable patrimoine moral de valeurs humaines et de valeurs accumulées ici à Neuvic par tous les travailleurs qui vous ont précédés dans notre Maison, et, par votre attitude de tous les jours, vous contribuez à léguer ce patrimoine à tous les jeunes qui vous entourent.

Vous savez, et vous le montrez constamment, que l'existence n'est pas uniquement dépendante du passé, elle est aussi faite de l'avenir. Mais pour vous, Chers Anciens, Chers Médailleurs, le passé n'a-t-il pas toujours engendré l'avenir?

L'impulsion que vous ne cessez de donner aux plus jeunes d'entre nous, est à notre sens, l'élément principal, l'agent moteur en quelque sorte, de notre défi à l'avenir, face aux difficultés qu'il comporte, et qui ne sont pas près de disparaître dans la conjoncture où se débat spécialement notre Profession, à travers les convulsions qu'entraîne la constitution des grands ensembles économiques.

Et c'est là un autre aspect, non des moindres à nos yeux, vos mérites.

Vous constituez, mes Chers Amis, une fort belle promotion de Médailleurs du travail de notre Entreprise; vous vous êtes inscrits par votre activité, dans les rangs des meilleurs artisans de tous nos progrès.

Vous méritez hautement les distinctions qui vous seront décernées dans quelques instants.

A l'hommage solennel qui ainsi vous sera rendu, nous avons à cœur d'associer tous nos retraités. Nous avons la joie de les compter nombreux au milieu de nous ce soir. Avec les médailleurs des promotions précédentes, ils méritent une gran-

de part des louanges qui vous sont décernées.

Ne sont-elles pas aussi méritées par vos familles, épouses ou maris qui, dans vos foyers, partagent sans nul doute vos joies, mais aussi vos soucis professionnels? Qui bien sûr, et avec un réel plaisir, à travers vous, dans les attentions à vos diques.

Le plupart des hommes, Chers Médailleurs, ont à peine une histoire. Ils laissent souvent une trace légère sur le tableau de l'existence. Vous tous, réunis avec les médailleurs des précédentes promotions, aussi avec nos retraités, vous êtes allés plus profondément, vous avez orné le roc sur lequel notre Maison s'est édifiée.

Vous sillon, Chers Amis, resterez indélébiles.

Telle est, Monsieur le Ministre, Monsieur le Préfet, la valeur de ces hommes, de ces femmes composant la magnifique Promotion du Travail que dans un moment, nous aurons l'honneur de vous présenter.



M. M. MIGNON, Préfet de la Dordogne, signe notre Livre d'Or.

M. FLOIRAT

(suite de la 1^{re} page)

preuve que vous avez su le résoudre. Main-d'œuvre de Marbot - et plus spécialement vous qui allez recevoir le témoignage officiel de vos longues années de travail bien fait, au service de cette Entreprise, vous constituez un exemple que nous montrons avec fierté. Permettez-moi de vous en remercier, de vous exprimer mes félicitations les plus vives et les plus chaleureuses.

Puis M. Floirat conclut son discours en manifestant à M. le Ministre toute sa reconnaissance pour ses efforts constants en faveur du développement économique de notre région :

« Je vous remercie, dit-il, en mon nom personnel, au nom de notre Chambre de Commerce et de l'Industrie et je crois que je peux dire aussi au nom de toute la population du département.

A l'issue de la cérémonie

Le vin d'honneur, auquel M. Levasseur avait convié les personnalités, les invités, les médailleurs, réunit dans une atmosphère très amicale les uns et les autres, heureux de lever leur verre à la prospérité de l'Entreprise et à la santé de tous.



Mme RODRIGO signant le Livre d'Or, présenté par Mme BOUTIN.



De g. à dr. : M. FLOIRAT, M. VOGT.



Au premier rang, les personnalités entourant M. VOGT et M. LEVASSEUR.

Le lendemain matin...

Rien ne subsistait, dans l'immense hall de Théoré de ce qui avait fait l'émerveillement de tous, quelques heures auparavant. Le travail avait même repris ses droits et tous les groupes de piqueurs fonctionnaient normalement. Le murmure des machines avait remplacé l'ambiance respectueuse et cordiale à la fois qui avait présidé à la remise des 125 médailles.

Par un coup de baguette magique, le podium et les chaises

remarquablement alignées, avaient disparu pour redonner à cette partie des ateliers son aspect traditionnel. La réalité matérialisée s'était estompée pour ne laisser place qu'à un souvenir vivace qui alimentait les conversations et les appréciations sur la cérémonie.

Et c'est ainsi que la vie laborieuse recommençait, génératrice, un jour, de nouvelles satisfactions, de nouvelles satisfactions, de nouveaux honneurs.



Un aspect des ateliers pendant les discours: ici le groupe de piqueurs.